



Jacques FLATIN
Président
Tél. 07 61 18 49 01
Email : jacques.flatin@gmail.com

Membre de la FNPP
Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en Mer
Membre du CVPLM
Comité Vendéen de la Pêche de Loisir en Mer
Site : www.maupas-plaisanciers.com

INFO MAI 2020

LE MOT DU PRESIDENT

Depuis samedi 16 mai nous pouvons retrouver notre terrain de jeu : **la mer.**

Vous trouverez en PJ l'Arrêté Préfectoral relatif à cette autorisation.

Vous trouverez également à l'aide du lien mis dans le message qui annonce cette info la chartre des bonnes pratiques dans les ports.

J'ai rencontré certains d'entre vous à l'embarcadère et durant nos échanges je me suis rendu compte que beaucoup avait perdu le fil des autorisations et interdictions liées à la pêche en mer.

En effet, notamment en regardant le calendrier des marées 2020, mis à l'impression en novembre 2019 il est indiqué pour le Bar 3 unités avec marquage obligatoire.

Or, dans l'infos de décembre je vous avais annoncé le changement de réglementation, de trois nous passions à deux par jour et par pêcheur avec une interdiction de capture dans les filets. Le marquage demeure obligatoire.

Ci-dessous l'extrait de l'info de décembre 2019

« « du 1er mars au 30 novembre 2020, au plus deux spécimens de bar européen peuvent être capturés et conservés par pêcheur et par jour. Cette disposition ne s'applique pas aux filets fixes, qui ne doivent pas capturer ni retenir le bar européen pendant cette période. La taille minimale du bar européen conservé doit être de 42 cm. » »

Pour vous remettre dans le bain je vous rappelle que toutes les textes applicables sont consultables sur le site de notre fédération : <https://www.fnppsf.fr/>

Je vous conseille de les relire avant de partir à la pêche.

Nous pensons qu'avec le COVID 19 les contrôles seront sans doute renforcés en mer. Il me semble ridicule de prendre une amende pour un poisson de trop ou pas à la maille.

Vous avez pu constater que toutes nos manifestations de mai ont été annulées et que celles programmées en juin seront aussi annulées. Dès que les mesures sanitaires seront levées nous vous proposerons un nouveau calendrier.

Dans l'attente de se revoir au local de notre association, je vous dis à très bientôt pour ceux qui ont été confinés à La Tranche ou dans le fameux rayon des 100 KM.

Votre Président
Jacques FLATIN
07 61 18 49 01